

N° 23

Séance du 11 décembre 2018

OBJET :

VOTE DU BP
2019
(BUDGETS
PRINCIPAL
ET
BUDGETS
ANNEXES)

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 04 décembre 2018 s'est réuni à Montbrison à dix-neuf heures trente le 11 décembre 2018, sous la présidence de Monsieur Alain BERTHEAS.

Présents : Alain BERTHEAS, Christophe BAZILE, Pierre GIRAUD, Pierre DREVET, Olivier JOLY, Eric LARDON, Claudine COURT, Alain GAUTHIER, Robert CHAPOT, Joël EPINAT, Pierre Jean ROCHETTE, Christiane BRUN-JARRY, Evelyne CHOUVIER, Thierry CHAVAREN, Patrice COUCHAUD, Jean-Paul DUMAS, Jérôme PEYER, Serge VRAY, Bernard MIOCHE, Yves MARTIN, Patrick ROMESTAING, Sylvie ROBERT, Marc ARCHER, Valéry GOUTTEFARDE, Ludovic BUISSON, Thierry GOUBY, Serge GRANJON, Jean-Paul TISSOT, Evelyne BADIOU, Josiane BALDINI, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Hervé BEAL, Christine BEDOUIN, Abderrahim BENTAYEB, Béatrice BLANCO, Christophe BLOIN, Georges BONCOMPAIN, Jean-Paul BOYER, Christophe BRETTON, Michel BRUN, Pierre CARRE, Lucien CHAPOT, Evelyne CHAREYRE, Martine CHARLES, Jean-Claude CIVARD, Bernard COUTANSON, Robert DECOURTYE, André DERORY, Joseph DEVILLE, Thierry DEVILLE, Maurice DICHAMPT, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Philippe ESSERTEL, Liliane FAURE, Colette FERRAND, Nicole FERRY, Jean-Paul FORESTIER, Sylvie GENE BRIER, Bruno GEROSSIER, Cindy GIARDINA, Christine GIBERT, Nicole GIRODON, Guy GRANGEVERSANNE, Françoise GROSSMANN, Jean-Louis JAYOL, Michelle JOURJON, Gisèle LARUE, Alain LAURENDON, Alain LIMOUSIN, François MATHEVET, Denise MAYEN, Jacques MAZET, Henri MEUNIER, Eric MICHARD, Mickael MIOMANDRE, Jean-Philippe MONTAGNE, David MOREL, Jean-Marie MULTEAU, Rambert PALIARD, Quentin PAQUET, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Frédéric PUGNET, Jean-Paul RAVEL, Robert REGEFFE, Frédérique ROCHETTE, Bernard THIZY, Alain THOLOT, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Bernard VIAL, Roger VIOLANTE

Absents remplacés : Michel ROBIN par Albert BACQUART, Pierre BAYLE par Robert JOANIN, Christophe CORNU par Fabien GORGERET, Jean-Luc PERRIN par Jean-Luc DAVAL-POMMIER

Pouvoirs : Renée BERNARD à Yves MARTIN, Gérard BONNAUD à Jean-Paul FORESTIER, Annick BRUNEL à Robert CHAPOT, Georges CHARPENAY à Bernard THIZY, Jean-Michel CHATAIN à Frédéric PUGNET, Jean-Baptiste CHOSSY à François MATHEVET, Catherine DE VILLOUTREYS à Olivier JOLY, Olivier GAULIN à Alain GAUTHIER, Bruno JACQUETIN à Bernard TRANCHANT, Sylviane LASSABLIÈRE à Liliane FAURE, Nathalie LE GALL à Pascale PELOUX, Cécile MARRIETTE à Christiane BAYET, Jeanine PALOULIAN à Christophe BAZILE, Christian PATARD à Denise MAYEN, Ghyslaine POYET à Christine GIBERT, Mathilde SOULIER à Pierre Jean ROCHETTE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200796-20181211-2018DEL23_1211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Absents excusés : Chantal GOUBIER, Hubert COUDOUR, Marcelle DARLES, David DELACELLERY, Dominique GUILLIN, Karima MERIDJI, Rémi MOLLEN, Carole OLLE, Monique REY, Marie-Jo RONZIER

Secrétaire de séance : DUMAS Jean-Paul

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	127
Nombre de membres présents :	101
Nombre de membres suppléés	4
Nombre de pouvoirs :	16
Nombre de membres absents non représentés :	10
Nombre de votants :	117

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu les articles L5211-1 et suivants et L5216-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les instructions comptables M14, M43 et M49,

En 2019, quelques modifications de l'architecture budgétaire sont prévues avec :

- la clôture du budget annexe Ordures ménagères (REOM) qui va fusionner avec le budget TEOM suite à la décision d'harmoniser le financement du service par la taxe dès 2019,
- la création de 5 nouveaux budgets annexes de zones économiques

Ces modifications vont porter le nombre de budgets de Loire Forez agglomération à un total de 25 budgets (un budget principal et 24 budgets annexes).

Il est rappelé que les projets de budget primitif 2019 soumis à l'approbation du conseil communautaire de décembre tiennent compte uniquement des propositions nouvelles pour l'année 2019 sans reports ni reprise des résultats.

L'intégration des résultats et des reports ne pourra en effet être effectuée qu'en 2019 après l'approbation du compte administratif 2018 et des décisions d'affectation du résultat de clôture de l'année 2018.

Pour l'ensemble des 25 budgets, il est donc proposé au conseil communautaire d'adopter les projets de budget primitif 2019 pour chacun des budgets comme suit :

Budget général :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	56 300 000 €	56 300 000 €
INVESTISSEMENT	38 800 000 €	38 800 000 €
Total général	95 100 000 €	95 100 000 €

Budget annexe Ordures ménagères (TEOM) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	13 161 972 €	13 161 972 €
INVESTISSEMENT	3 158 558 €	3 158 558 €
Total général	16 320 530 €	16 320 530 €

Budget annexe Assainissement :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	11 584 930 €	11 584 930 €
INVESTISSEMENT	20 253 000 €	20 253 000 €
Total général	31 837 930 €	31 837 930 €

Budget annexe Transports urbains :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	2 106 710 €	2 106 710 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
Total général	2 106 710 €	2 106 710 €

Budget annexe Réseau de chaleur :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	17 000 €	17 000 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
Total général	17 000 €	17 000 €

Budget annexe Ateliers partagés :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	48 500 €	48 500 €
INVESTISSEMENT	52 000 €	52 000 €
Total général	100 500 €	100 500 €

Budget annexe Zone de Crémérieux (Savigneux) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 429 502 €	1 429 502 €
INVESTISSEMENT	1 107 501 €	1 107 501 €
Total général	2 537 003 €	2 537 003 €

Budget annexe Zone de Croix Meyssant (Savigneux) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	797 501 €	797 501 €
INVESTISSEMENT	797 500 €	797 500 €
Total général	1 595 001 €	1 595 001 €

Budget annexe Zone de Four à Chaux sud (Savigneux) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	847 001 €	847 001 €
INVESTISSEMENT	847 000 €	847 000 €
Total général	1 694 001 €	1 694 001 €

Budget annexe Zone des Quarchons (Usson-en-Forez) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	553 921 €	553 921 €
INVESTISSEMENT	512 810 €	512 810 €
Total général	1 066 731 €	1 066 731 €

Budget annexe Zone de la Gravoux (Luriecq / Saint-Bonnet-le-Château / La Tourette) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 476 401 €	1 476 401 €
INVESTISSEMENT	1 506 700 €	1 506 700 €
Total général	2 983 101 €	2 983 101 €

Budget annexe Zone du Generet (Estivareilles) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	317 351 €	317 351 €
INVESTISSEMENT	285 175 €	285 175 €
Total général	602 526 €	602 526 €

Budget annexe Zone de l'Etang (Noirétable) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	401 501 €	401 501 €
INVESTISSEMENT	364 600 €	364 600 €
Total général	766 101 €	766 101 €

Budget annexe Zone de Champbayard (Boën) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	983 001 €	983 001 €
INVESTISSEMENT	804 000 €	804 000 €
Total général	1 787 001 €	1 787 001 €

Budget annexe Zone de Laborie (Chambles) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	25 001 €	25 001 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
Total général	25 001 €	25 001 €

Budget annexe Zone de Chanteperdrix (Essertines-en-Chatelneuf) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	83 801 €	83 801 €
INVESTISSEMENT	28 000 €	28 000 €
Total général	111 801 €	111 801 €

Budget annexe Zone de La Combe (Saint-Georges-en-Couzan) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	11 501 €	11 501 €
INVESTISSEMENT	11 500 €	11 500 €
Total général	23 001 €	23 001 €

Budget annexe Zone des Montifaux (Noirétable) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	22 701 €	22 701 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
Total général	22 701 €	22 701 €

Budget annexe Zone de la Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	65 001 €	65 001 €
INVESTISSEMENT	43 800 €	43 800 €
Total général	108 801 €	108 801 €

Budget annexe Zone de la Pra (Saint-Julien-la-Vêtre) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	163 101 €	163 101 €
INVESTISSEMENT	166 600 €	166 600 €
Total général	329 701 €	329 701 €

Budget annexe Zone des Plantées (Saint-Marcellin-en-Forez) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	27 651 €	27 651 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
Total général	27 651 €	27 651 €

Budget annexe Zone des Chaux (Sury-le-Comtal) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	266 821 €	266 821 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
Total général	266 821 €	266 821 €

Budget annexe Zone de Chalmazel (Montverdun) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	45 001 €	45 001 €
INVESTISSEMENT	5 000 €	5 000 €
Total général	50 001 €	50 001 €

Budget annexe Zone de la Roche (Saint-Georges-Haute-Ville) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	101 001 €	101 001 €
INVESTISSEMENT	101 000 €	101 000 €
Total général	202 001 €	202 001 €

Budget annexe Zone des Forges de la Becque (Saint-Cyprien) :

Section	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	903 001 €	903 001 €
INVESTISSEMENT	903 000 €	903 000 €
Total général	1 806 001 €	1 806 001 €

Après en avoir délibéré par 117 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve les projets de BP 2019 pour chacun des budgets tels que mentionnés ci-dessus.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 11 décembre 2018.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président



Alain BERTHEAS

Le Président,
 - certifie que le présent acte est exécutoire
 en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT,
 transmis en sous-préfecture et affiché le 12.12.2018
 - informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès
 de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon
 dans un délai de deux mois à compter de sa réception
 par le représentant de l'Etat et de sa publication

Pour le Président, par délégation,
 Lita ARNAUD,
 directrice générale des services par intérim

